



Annecy, le 30 juin 2022

## Communiqué de presse

# Une réunion publique à la rentrée sur la qualité de l'air en vallée de l'Arve et annonce de la prolongation du Fonds Air Bois

La 5<sup>e</sup> Conférence locale de l'air (CL'Air) du Plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve (PPA) qui s'est tenue le 29 juin à Cluses a réuni les représentants de la société civile, notamment les associations, syndicats professionnels et partenaires institutionnels. À cette occasion, Alain Espinasse, préfet de la Haute-Savoie, président de la CL'Air, Éric Fournier, vice-président de la CL'Air représentant la Région, président de la Communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc et Jean-Philippe Mas représentant le Département à la CL'Air et président de la Communauté de communes de Cluses Arve Montagne, ont annoncé la tenue d'une réunion publique qui se tiendra à Passy à la rentrée sur la qualité de l'air et les résultats du PPA. Cette CL'Air a été également l'occasion pour le bureau du PPA d'annoncer sa volonté de prolonger le Fonds Air Bois, mesure phare du PPA, pour atteindre un objectif de 6 700 appareils de chauffages au bois non performants remplacés à fin 2023. La CL'Air a également permis de faire le point sur l'avancement de plusieurs dispositifs et de faire un nouveau bilan des actions menées.

## Le PPA à la rencontre des habitants de la Vallée de l'Arve

Les membres du bureau du PPA ont annoncé la tenue d'une réunion publique à la rentrée, entre fin septembre et début octobre, afin de répondre aux attentes fortes exprimées par les associations comme par les habitants du territoire. Celle-ci se tiendra à Passy. C'est donc au pied du Mont-Blanc où les conditions topographiques et météorologiques rendent le problème de la qualité de l'air aigu que les acteurs du PPA, État, élus et partenaires techniques rencontreront la population pour leur rendre compte des actions menées, des résultats enregistrés, mais également pour répondre à leurs questions, leurs inquiétudes et écouter leurs demandes dans le climat d'échange et de dialogue instauré par le PPA.

## Une volonté réaffirmée sur la fin du chauffage au bois non performant

Le bureau du PPA a annoncé également sa volonté de prolonger le Fonds Air Bois, mesure phare du PPA de la vallée de l'Arve. Déjà plus de 5200 foyers se sont saisis de ce dispositif pour remplacer leur appareil de chauffage au bois non-performant, ce qui montre bien l'engagement citoyen sur le territoire. L'objectif retenu dans le PPA est d'atteindre les 6 700 appareils remplacés. À cet égard, l'année 2021 a été particulièrement encourageante, la deuxième meilleure année depuis la mise en place du Fonds Air Bois avec 776 dossiers financés et des gains d'émissions de 19,4 t de particules fines (PM10) dont 19t de PM2,5. Depuis 2013, c'est ainsi un gain de 132 t d'émission de particules fines obtenu grâce au Fonds Air Bois. De plus, les foyers ouverts sont interdits par arrêté préfectoral depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, contribuant également de manière significative à la baisse des émissions de particules fines.

1/2

Piloté par



Financé par



Co-animé par

## Un bilan positif après 10 ans, des efforts à poursuivre

Le PPA de la vallée de l'Arve décline 30 actions d'une part sur 3 sources de pollution : le secteur résidentiel, les transports et l'industrie. D'autre part il promeut l'économie de la ressource et la diminution des déchets ainsi que la mobilisation citoyenne et l'information. Ces actions donnent des résultats significatifs sur les émissions de polluant avec des baisses constatées depuis 10 ans de 31% des émissions de particules fines et de 28% des émissions d'oxydes d'azote. Ce sont des résultats très significatifs, mais il est essentiel de poursuivre cet effort collectif pour continuer d'améliorer et pérenniser la qualité de l'air dans la vallée de l'Arve au profit de la santé de tous.

### Le PPA de la vallée de l'Arve

*Le PPA est le plan d'actions piloté par l'État, et porté en partenariat avec les collectivités du territoire et les acteurs locaux pour améliorer la qualité de l'air sur le territoire de la vallée de l'Arve. Tous sont mobilisés sur cet enjeu crucial avec un objectif : réduire la pollution pour la santé de tous. Ces actions permanentes ou temporaires sont soit réglementaires et mises en œuvre par arrêtés préfectoraux, soit volontaires, portées par l'État, les collectivités et les acteurs locaux.*

### Contacts presse

#### Bureau de la représentation et de la communication de l'État

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53

[pref-communication@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-savoie.gouv.fr)  
[@Prefet74](http://@Prefet74) | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

#### Ajuste

**Fergus Mordacq**

06.62.73.74.14

[fergus.mordacq@ajuste-communication.fr](mailto:fergus.mordacq@ajuste-communication.fr)

2/2

Piloté par



Financé par



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

le Département



haute  
savoe

le Département



Cluses avec  
le montagne

la Communauté de Communes



Communauté de Communes  
FAUCIGNY GLÂCHES

le Mont-Blanc

l'entourant



Communauté de Communes  
Pays du Mont-Blanc

l'entourant

les Rochers



Communauté de Communes  
Le Pays des Rochers

les Rochers



Communauté de Communes  
Vallée de Chamonix  
Mont-Blanc

les Rochers

Co-animé par



SM3  
Système Multi-Émissions  
ARVE ET AFFLUENTS